



BIENVENUE !

Camp de jour estival 2022 – Sainte-Clotilde

Chers parents, le présent document a été réalisé pour vous informer du fonctionnement du camp de jour pour la saison estivale 2022. Sachez que toutes les directives de ce document ont pour but d'améliorer la qualité du séjour de votre enfant au camp de jour de la Municipalité de Sainte-Clotilde.

Nous sommes très heureux et impatients d'accueillir vos jeunes cet été ! Nous sollicitons votre aide afin de passer un bel été. Veuillez, s'il vous plait, vous assurer de :

- Lire de guide avec votre enfant
- Identifier tout le matériel de votre enfant
- Respecter les horaires

Merci pour votre collaboration ! N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.



COORDONNATRICE DU CAMP DE JOUR

**Megan Robichaux
(Blue)**

514-706-3548

loisirs@ste-clotilde.ca

Entre 7h30 et 17h30

CAMP DE JOUR 2022

Du 27 juin au

19 août 2022 au

Centre

Communautaire 824

**Rang 2 à Sainte-
Clotilde**

HORAIRE DU CAMP

De 7h30 à 17h30

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLOTILDE

2452 chemin de l'Église,

Sainte-Clotilde (Qc) JoL 1Wo

Tél : 450-826-3129

Info@ste-clotilde.ca

Lundi au jeudi 8h et 16h30

Vendredi 8h à midi

FONCTIONNEMENT

ARRIVÉE AU CAMP

Par souci de sécurité, le parent doit **toujours accompagner son enfant** à son arrivée au camp et se présenter à l'accueil (entrée de la bibliothèque). Si vous déposez votre enfant sans avertir, vous ne pourrez pas tenir le camp responsable si votre enfant ne se présente pas au camp.



DÉPARTS

Il est **obligatoire** d'inscrire le nom des personnes autorisées à venir chercher votre enfant au camp lors de l'inscription électronique ou en remplissant dûment le formulaire « Fiche santé et autorisation ». Les personnes autorisées doivent toujours aviser un animateur et apposer leurs initiales sur la liste de présence lorsqu'ils quittent avec un enfant.

Politique des départs sécuritaires



- Si un individu ne se trouve pas dans la liste des personnes autorisées, les animateurs se réservent le droit de **demandeur une pièce d'identité et d'appeler les parents** pour s'assurer que l'enfant peut partir avec cette personne. S'il n'y a pas de réponse, **nous refuserons** de laisser partir votre enfant avec cette personne, et ce, même s'il la connaît très bien. Assurez-vous toujours de **prévenir un membre de l'équipe de coordination de tout changement et ajout** aux informations que nous détenons!

RETARDS

Si vous arrivez en retard au camp de jour, il est de **votre responsabilité** de confier votre enfant à son animateur. Vous pourrez consulter le **bureau des superviseurs** (vestiaire entrée bibliothèque) afin de savoir où se trouve le groupe de votre enfant.



FRAIS DE RETARD

Le site du camp de jour ferme à **17 h 30**. Dans le respect de notre personnel et des obligations qu'ils ont après leur travail, nous comptons sur votre collaboration pour quitter le site au plus tard à 17 h 30.

Si vous êtes en retard, des frais de **15 \$ par 5 minutes** de retard, par enfant, devront être payés à la Municipalité, dès le lendemain de votre retard.

L'heure des réseaux cellulaires est utilisée pour calculer ces frais.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration!

FONCTIONNEMENT

MÉDICAMENTS

Dans le cas où un animateur doit accompagner un enfant pour la prise d'un médicament, quel qu'il soit, le parent doit **obligatoirement remplir et signer** le « Formulaire d'autorisation pour l'administration d'un médicament ». **Aucun médicament** ne sera administré par un animateur ou pris sous sa supervision sans cette autorisation écrite. Les enfants ont la responsabilité d'avoir leur médicament avec eux. Tout médicament devra être dans la **boîte d'origine avec les posologies**.



HYGIÈNE ET CRÈME SOLAIRE

Dans le cadre de la politique d'hygiène, d'hydratation et de la protection contre le soleil, le camp de jour s'assure d'avoir des points d'eau accessible à tous. De plus, les enfants et le personnel de camp instaurent dans leur routine le lavage des mains avant le dîner et après toute activité qui en serait nécessaire. Lors d'activités extérieures, chaque groupe se doit d'appliquer de la crème solaire. Vous comprendrez que pour des raisons de sécurité, aucune crème solaire ne sera appliquée par un animateur sur un enfant. En raison des allergies, le camp de jour municipal ne fournit pas de crème solaire aux participants.

ENFANT MALADE

Si votre enfant est malade ou fiévreux, nous vous prions de **le garder à la maison** afin d'éviter de contaminer les autres enfants. Dans le cas où l'état de santé de votre enfant se modifie au cours de la journée, les parents seront immédiatement avisés par téléphone et **devront venir chercher l'enfant dans les plus brefs délais.**



REPAS



Nous priorisons les repas froids afin d'éviter l'achalandage aux micro-ondes. De plus, il est important de penser à un sachet de glace de type « ice pack » pour la conservation des aliments.

Nous recommandons : 1 repas, 2 collations (minimum) et des breuvages. Une bouteille d'eau est obligatoire.



Attention aux allergies!



Veuillez prioriser des aliments **ne contenant pas** d'aliments pouvant contenir des traces de **noix ou d'arachides**, ainsi que des **fruits de mer**.

FONCTIONNEMENT

DANS MON SAC À DOS

Votre enfant doit avoir un sac de transport en sa possession, à tous les jours, avec les articles suivants :

- Un lunch complet;
- Une bouteille d'eau réutilisable identifiée;
- Un chapeau ou une casquette;
- De la crème solaire*;
- Un maillot de bain;
- Une serviette;
- Des vêtements de rechange;



*Afin d'éviter les oublis, nous vous demandons de fournir une bouteille de crème solaire qui restera au camp de jour du lundi au vendredi. Il est important de bien l'identifier avec le nom de votre enfant.

Je n'apporte pas dans mon sac à dos :

- Argent ;
- Objets personnels et de valeur ;
- Animal en peluche ou toutou ;
- Fusils à eau ;
- Cartes de jeux (ex. Pokémon) ;
- Cellulaire ;
- Jeux électroniques

Attention !

Veuillez noter que tout objet se retrouvant dans cette liste sera confisqué pour la journée. Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés.

IDENTIFICATION DU MATÉRIEL

Il est fortement recommandé de bien identifier le matériel et les vêtements de vos enfants. Veuillez noter que tous les **objets perdus qui n'auront pas été réclamés** seront remis à des organismes de bienfaisance dès le mois de septembre.

VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES

Par souci de sécurité et de convenance, le port des items énumérés ci-dessous est **à éviter** au camp de jour. En cas de non-respect du présent code, les parents seront rapidement informés et selon la situation, un changement pourrait être exigé immédiatement ou pour le lendemain en vue d'être conforme.

Recommandation

- Il est fortement recommandé aux enfants de porter des **chaussures ou des sandales qui tiennent bien le pied** par mesure de sécurité et de confort, dues à la nature des activités exécutées au camp (déplacements, sports, etc.).



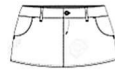
Les sandales de type *gougounes* et les ballerines qui ne tiennent pas le pied



Les vêtements et accessoires portant des inscriptions, des images ou des logos vulgaires et/ou discriminatoires



Les vêtements et accessoires déplacés et/ou malséants



Argent de poche, objets précieux, jeux électroniques, cellulaires, jeux personnels, etc.



Bouteilles en verres et thermos dont l'intérieur est en verre



Médicaments non prescrits

Attention !

Veuillez noter que tout objet se retrouvant dans cette liste sera **confisqué pour la journée**.

Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés

RÈGLES DE CONDUITE

QUAND JE SUIS AU CAMP DE JOUR, JE :

- Respect les autres enfants et les animateurs dans mes paroles et mes gestes
- Respecte le matériel et les lieux du camp
- Respecte les règles et le code de vie du camp
- Demeure sous la supervision de mon animateur et l'avise avant de quitter le Camp à la fin de la journée.



GESTION DE LA DISCIPLINE

L'échelle des sanctions présentée demeure un guide pour tous les employés du camp de jour. Chaque intervention sera appliquée en fonction de la nature de la situation et de sa gravité. L'intervention peut donc déroger de l'échelle présentée.

Degré de gravité : MINEUR

Actions posées : mauvais langage, querelle, désobéissance, insulte, bousculade, crise, refus de participer, etc.

Escalade des sanctions

1. Avertissement verbal
2. Discussion avec l'animateur
3. Recherche active de solutions concrètes avec l'animateur
4. Retrait ou non-participation à une activité
5. Rencontre avec un superviseur et appel aux parents selon la situation
6. Avis disciplinaire et rencontre avec les parents
7. Expulsion d'une journée*
8. Expulsion définitive du camp de jour*

Degré de gravité : MAJEUR

Actions posées : violence physique, bris de matériel, crise de rage, fugue ou tout acte compromettant la sécurité des autres

Escalade des sanctions

1. L'enfant est retiré de son groupe
2. Rencontre avec l'animateur et un superviseur
3. Rencontre avec les parents
4. Selon la gravité de l'action : avis disciplinaire ou suspension d'une à trois journées *
5. Expulsion définitive du camp de jour*

*SUSPENSION ET EXPULSION

- La sanction sera effective **immédiatement** et la suspension sera automatique appliquée pour la **journée du lendemain**. Aucune exception ni dérogation ne sera faite quant au choix des jours de suspension.
- **Aucun remboursement** ne sera effectué pour les suspensions et expulsions définitives



SORTIES ET ACTIVITÉS

SORTIES

Nous aurons 3 sorties au camp de jour cet été :

SORTIES 2022			
	Date	HEURES DE DÉPART	HEURES D'ARRIVÉE*
Camping Lac des Pins + mini putt	6 juillet	8H30	16H00
Parc Safari	20 juillet	8H30	16H00
Funtropolis	10 août	8H30	16H00

*Les heures de départ et d'arrivée peuvent varier si des imprévus surviennent. Il est important d'arriver 10 minutes avant l'heure de départ prévue. Si votre enfant n'est pas arrivé à l'heure prévue, nous devons malheureusement partir sans lui.

FONCTIONNEMENT POUR LES SORTIES

- Une feuille d'autorisation pour chaque sortie vous sera remise une semaine en avance avec toutes les informations nécessaires et importantes ;
- Les départs et arrivées se font dans le stationnement du Centre communautaire ;
- Les enfants recevront le chandail du Camp de jour le matin de la sortie et ils **devront le porter obligatoirement**, afin de faciliter le travail de l'équipe d'animation à l'extérieur du camp et l'identification des enfants.
- En cas de mauvaise température, les sorties ayant lieu à l'extérieur peuvent être annulées ou reportées ;
- La décision finale sera prise au **maximum 1h avant le départ** ;

*****Prenez note que les jours où se tiendront les sorties, les enfants non inscrits ne pourront cependant avoir accès au Camp de jour puisqu'il sera fermé.**

ACTIVITÉ

Durant la dernière journée du camp de jour (19 août), toute l'équipe organise une fête colorée pour tous les enfants du camp de jour. La programmation sera dévoilée vers la fin de l'été afin de garder la surprise!

Attention!!!!

Votre enfant doit être inscrit à la 8^e semaine de camp afin de pouvoir participer à la Grande Fête. Il est impossible d'inscrire votre enfant pour une seule journée.